

62 - Motion présentée par les groupes Socialiste et Républicain, Communiste et Société Civile

M. MONNEUR, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur :

Les terribles événements survenus au Japon rappellent la vulnérabilité de nos villes et sociétés malgré leur niveau de développement avancé lorsqu'elles sont confrontées aux catastrophes naturelles ou technologiques. Notre première pensée va à la population japonaise qui subit depuis plusieurs semaines les conséquences de ces événements.

De fait, la sécurité de la population est la première responsabilité des autorités publiques tant nationales que locales. Aussi une politique active de protection des populations construite autour d'une prévention des risques de toutes natures, en particulier technologiques et nucléaires doit se traduire notamment au travers d'une information complète et transparente des populations concernées.

Concernant les sites civils et militaires nucléaires les plus proches de notre ville mais aussi sur l'ensemble du territoire, nous souhaitons que soit mandaté un audit par les autorités internationales **afin de vérifier que l'ensemble de ces installations est conforme à toutes les règles de sécurité, actualisées au vu des événements du Japon.** Toutes les conséquences devront en être tirées afin de sécuriser ces installations ou de les fermer en cas de non possibilité de remise en conformité.

Plus largement, le Gouvernement doit engager sans délai, une réflexion globale sur la politique énergétique suivie par notre pays en prenant davantage en compte d'une part les progrès technologiques en matière d'économies d'énergie, d'autre part la qualité du parc d'équipements existants ou programmés de production d'électricité, notamment nucléaires, et la nécessité de garantir les besoins énergétiques de la France sans compromettre son indépendance et ses capacités économiques alors que la relance est fragile. **Il s'agit d'entrer dans une autre période, celle de la transition énergétique qui doit nous conduire dans un monde dans lequel la satisfaction de nos besoins énergétiques ne dépendra plus exclusivement du pétrole et du nucléaire. Nous appelons à un plan d'investissements massifs pour les énergies renouvelables à l'échelle tant nationale qu'europpéenne.**

Besançon, capitale de la biodiversité et reconnue pour son exemplarité en matière énergétique, souhaite se conformer le plus rapidement possible aux objectifs du plan énergie climat territorial, en réduisant ses consommations d'électricité de 10 % d'ici 2015 et sa consommation d'énergie de 20 % d'ici 2020.

Besançon continuera à s'engager auprès de ses habitants comme elle l'a fait récemment en proposant le prêt de caméras thermiques, et comme elle le fait depuis longtemps en soutenant les actions et démarches menées en matière d'économie d'énergie. Elle encourage l'ensemble des ménages et des acteurs du territoire à adopter ces objectifs.

La Ville de Besançon demande enfin au Gouvernement d'accélérer et d'amplifier les actions et objectifs annoncés au cours du Grenelle de l'Environnement notamment en créant les conditions d'une large et indispensable concertation dans le cadre de notre politique énergétique.

(Les rapports 62 et 63 ayant fait l'objet d'une discussion commune, celle-ci figure en page 842 et suivantes).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 41 voix pour (des Groupes Socialiste et Républicain, Communiste, Société Civile, UMP - NC, Centre Droit et MODEM) adopte cette motion.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2011.